

## Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 24 septembre 2014 portant vérification de la conformité du barème proposé par la Régie de Villard Bonnot au 1<sup>er</sup> octobre 2014 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 25 juin 2014

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL, Catherine EDWIGE, Hélène GASSIN, Jean-Pierre SOTURA, Michel THIOLLIERE, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 modifié relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par la Régie de Villard Bonnot (Villard Bonnot), le 9 septembre 2014, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1<sup>er</sup> octobre 2014. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

### 1. Barème proposé par la Régie de Villard Bonnot

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Villard Bonnot depuis cette date, estimée par le fournisseur à 0,187 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

### 2. Observations de la CRE

L'arrêté du 25 juin 2014 a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Villard Bonnot.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1<sup>er</sup> juillet 2014 et le 1<sup>er</sup> octobre 2014 correspond à une hausse de 0,187 c€/kWh.

### 3. Avis de la CRE

La CRE constate que le barème proposé par Villard Bonnot est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 25 juin 2014.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 24 septembre 2014

Pour la Commission de régulation de l'énergie,  
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

**ANNEXE**  
**Tarifs de vente du gaz naturel de la Régie de Villard Bonnot**  
**applicables au 1<sup>er</sup> octobre 2014 (hors TVA et hors CTA)**

TARIFS	PRIX
Tarif Base	
Abonnement mensuel en €	4,17
Prix du kWh en c€	7,687
Tarif B0	
Abonnement mensuel en €	5,00
Prix du kWh en c€	6,787
Tarif B1	
Abonnement mensuel en €	18,00
Prix du kWh en c€	5,027
Tarif B2I	
Abonnement mensuel en €	18,00
Prix du kWh en c€	5,027
Tarif B2S	
Abonnement mensuel en €	74,00
Prix du kWh d'hiver en c€	5,154
Prix du kWh d'été en c€	3,693